

STATUS SOCIO-ECONOMIQUE (SSE)

SSE =	Formation scolaire maternelle	(1 – 6)
	Position professionnelle du père	(1 – 6)
	Score total	(2 – 12)

Classification de la FORMATION SCOLAIRE

- I** Université/EPFZ/EPFL
- II** Maturité/école de commerce/Ecole technique supérieure
- III** Cycle d'orientation type A -soit école de culture générale ou apprentissage terminé 3-4 ans
- IV** Cycle d'orientation type B -soit pré-apprentissage 1-2 ans
- V** Ecolage minimal obligatoire terminé (selon canton/pays)
- VI** Ecolage minimal obligatoire **non** terminé ou école spéciale

Classification des PROFESSIONS

Catégorie I : Etudes finalisées à l'Université
Etudes finalisées à l'EPFZ/EPFL
Etudes finalisées à l'école d'ingénieurs
Etudes finalisées hautes études économiques de St. Gallen

Catégorie II : Etudes finalisées comme enseignant primaire et secondaire
Formation finalisée école d'éducatrice petite enfance
école des travaux manuels
école d'éducation spéciale
école de commerce avec maturité
école d'infirmières et sage-femmes
école hôtelière
école des beaux-arts et métiers
école d'agronomie
avec certificat de capacité fédérale
institut d'école sociale
école supérieure de commerce et administration

Catégorie III : Formation finalisée école de commerce avec diplôme
diplôme d'enseignement de musique
métiers avec apprentissage terminé de 3-4 ans

Catégorie IV : professions avec apprentissage de 2 ans finalisées
école d'agriculture (ex. Lully Centre d'horticulture)
diplômes obtenus par cours du soir

Catégorie V : professions avec apprentissage et dénomination professionnelle

Catégorie VI : professions sans apprentissage ni dénomination professionnelle

Remarque : Pour des professionnels qui dirigent plus que 10 ouvrier dans la propre firme, comme chef de division, chef de chantiers ou chef de production, on utilisera la classification 'manager' qui correspond à la catégorie 2.